

Le présent règlement s'adresse à tous nos clients et régit chaque réservation à l'Hôtel BRAAT. En confirmant votre réservation, vous adhérez entièrement à ces conditions. Si vous avez besoin de clarifications ou de renseignements supplémentaires, notre équipe de réception est là pour vous assister et rendre votre séjour des plus plaisants.

ARTICLE 1 : ARRIVÉES ET DÉPARTS

- L'enregistrement débute à 15 heures et la chambre doit être libérée avant midi.
- Tout dépassement jusqu'à 18h sera considéré comme Day Use et sera facturé à hauteur de 50% du tarif journalier en vigueur. Au delà 18h, le tarif d'une nuit complète sera appliqué.

ARTICLE 2 : MODE DE PAIEMENT

- Les paiements peuvent être effectués par carte bancaire, virement bancaire, dépôt en espèces, ou par lien de paiement sécurisé.

ARTICLE 3 : ACCÈS AUX CHAMBRES ET VISITES

- Seuls les occupants spécifiés lors de la réservation sont autorisés dans les chambres de l'Hôtel BRAAT, avec présentation d'une pièce d'identité valide, pour les non résidents au Maroc, un passeport valide avec le numéro d'entrée au Maroc est exigé.
- Toute personne supplémentaire doit être déclarée et des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.
- Le solde de la réservation doit être payé à l'arrivée pour les clients qui ne disposent d'aucune prise en charge
- Un acte de mariage est exigé au moment de check in pour les couples.

ARTICLE 4 : TENUE ET COMPORTEMENT

- Il est impératif pour tout client de l'Hôtel BRAAT de se présenter dans une tenue décente et de maintenir un comportement respectueux. Tout comportement bruyant, incorrect, alcoolisé, ou contraire aux normes de décence et à l'ordre public est strictement interdit.

ARTICLE 5 : HORAIRES D'OUVERTURE ET DISPONIBILITÉ

Les installations de l'Hôtel BRAAT sont accessibles selon les horaires suivants :

- Réception : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- SPA : de 10h00 à 20h00
- Fitness : de 06h00 à 23h00
- Restaurant :
 - Petit déjeuner : de 06h30 à 10h30
 - Déjeuner : de 12h00 à 14h30
 - Dîner : de 19h30 à 23h00

ARTICLE 6 : GESTION DES CLÉS ET SÉCURITÉ

- Chaque chambre est équipée d'une clé électronique que le client peut conserver pendant son séjour. Cependant, il est strictement interdit de confier cette clé à toute personne tierce. La restitution de la clé est obligatoire lors du départ.



ARTICLE 7 : SÉJOUR DES MINEURS

- Les mineurs de moins de 18 ans sont autorisés à séjourner à l'Hôtel BRAAT uniquement en compagnie d'un adulte responsable. Si cet accompagnateur n'est pas un parent légal, une autorisation écrite des parents de l'enfant sera exigée et pourra être vérifiée par le personnel de l'établissement. Le client est pleinement responsable du comportement et de la surveillance des mineurs l'accompagnant.

ARTICLE 8 : COMMUNICATION ET CONNECTIVITÉ

- Chaque chambre est équipée d'une ligne téléphonique à usage interne. Le WIFI est disponible gratuitement pour tous les clients de l'Hôtel BRAAT. Un code d'accès sera fourni à la réception.

ARTICLE 9 : OBJETS DE VALEUR

- L'Hôtel BRAAT décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets de valeur laissés dans les chambres. Des coffres-forts sont disponibles dans chaque chambre pour le stockage sécurisé de tels objets.
- L'établissement ne sera en aucun cas tenu pour responsable des incidents survenant à cet égard.

ARTICLE 10 : RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES

- En cas de constatation de dégradations, de détériorations ou de vols de biens appartenant à l'établissement, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client les frais de réparation ou de remplacement nécessaires. Le montant de ces frais sera déterminé par l'évaluation des dommages par la direction de l'hôtel.

ARTICLE 11 : RESPECT DES HORAIRES DE REPOS

- Pour préserver le confort et le repos de l'ensemble des clients de l'Hôtel BRAAT, il est exigé de veiller au silence et à la discrétion, notamment entre 22 heures et 8 heures. Tout comportement perturbateur ou bruyant sera sanctionné et pourra entraîner l'expulsion immédiate de l'établissement, sans préavis ni remboursement.

ARTICLE 12 : ACHAT DE LINGE DE BAIN

- Si nos clients apprécient la qualité du linge de bain fourni dans notre hôtel, ils ont la possibilité de l'acheter pour l'emporter. Les prix sont disponibles à la réception.

ARTICLE 13 : GARANTIE

- À l'enregistrement, un dépôt en espèces ou par carte est requis pour couvrir les extras. Autrement toute consommation est payable au point de vente.

ARTICLE 14 : MODIFICATIONS DE SÉJOUR

- Toutes modifications de séjour (Les retards à l'arrivée ou les départs anticipés et les non présentation) sont gérées selon les conditions de vente au moment de la réservation.

ARTICLE 15 : RÈGLES DE CONDUITE

- Il est strictement interdit de fumer ou devapoter à l'intérieur de l'établissement, conformément à la législation en vigueur. Une pénalité à hauteur de 3000 DH est appliquée en cas de non-respect de cette interdiction. De même, l'introduction d'objets ou de substances illicites ou dangereuses est formellement prohibée. Tout comportement pouvant causer un préjudice aux clients, au personnel ou à la réputation de l'établissement est également proscrit.

ARTICLE 16 : ANIMAUX DE COMPAGNIE

- La présence d'animaux de compagnie n'est pas autorisée au sein de l'Hôtel BRAAT , sauf accord préalable de la direction générale.

ARTICLE 17 : STATIONNEMENT ET ACCESSIBILITÉ

- L'Hôtel BRAAT met à la disposition de ses clients des emplacements spécialement aménagés en face de l'établissement pour la dépose-minute et pour les personnes à mobilité réduite. Ces places sont dédiées à un arrêt court pour permettre un accès facile et pratique à l'hôtel.
- Situé dans une avenue principale, l'hôtel dispose également de places de stationnement réservées dans un parking sécurisé, accessible à moins de 5 minutes à pied de l'établissement. Ces places sont spécialement réservées pour les clients de BRAAT HÔTEL.
- Un service de voiturier est également disponible pour assurer la prise en charge des véhicules des clients et garantir leur sécurité pendant toute la durée de leur séjour.

ARTICLE 18 : SURVEILLANCE ET SÉCURITÉ

- Dans un souci de sécurité des biens et des personnes, l'établissement est équipé de systèmes de surveillance vidéo enregistrée. L'accès à ces enregistrements est strictement réservé aux cas prévus par la loi.

ARTICLE 19 : CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES PERSONNELLES

- L'hôtel BRAAT s'engage à protéger la confidentialité et la sécurité des informations personnelles de ses clients. Toutes les données fournies seront utilisées uniquement dans le cadre de la réservation et ne seront pas partagées avec des tiers, sauf autorisation expresse du client ou obligation légale

ARTICLE 20 : POLITIQUE ALIMENTAIRE ET DE BOISSONS

- Il est interdit d'apporter de la nourriture ou des boissons provenant de l'extérieur dans les espaces communs de l'hôtel BRAAT. Les clients sont invités à consommer les produits proposés par l'établissement et à respecter les consignes en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire.

ARTICLE 21 : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Dans le cadre de notre engagement envers le développement durable, nous encourageons nos clients à adopter des comportements respectueux de l'environnement pendant leur séjour. Cela inclut la réduction de la consommation d'eau et d'énergie, et l'utilisation responsable des serviettes et des draps

ARTICLE 22 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE BRAAT

- Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des conditions particulières et du présent règlement, en cas de non-respect le client sera invité à quitter l'établissement sans possibilité de réclamation ni de remboursement.